

Commune de St Jean d'Arves

Procès-verbal de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 29 avril 2026 à 17h00 en mairie de St Jean d'Arves
Convocation : 22 avril 2026

Présents : ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice, DAVID Éric, LEVALET Jean-Paul, GUILLE Alex.

Membre extérieur du CCAS présent : FEJOZ Claude et SCHLATTER Françoise.

Absents : SIBUÉ Martine avec procuration à ARLAUD Marielle, CUNY Frédérique avec procuration à SOL Sébastien, MOULÉ Charlotte avec procuration à GUILLE Alex. PHILIBERT Nathalie avec procuration à HUSTACHE Maurice. MANISSOL Virginie.

Secrétaire de séance : HUSTACHE Maurice.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2026.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 1^{er} avril 2026.

Vote : 10 voix pour.

2 - Vote du budget du CCAS :

Compte administratif 2025 : Fonctionnement : + 728.75 €
Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 3 voix pour.

Approuve le compte de gestion du CCAS concernant l'année 2025 à 5 voix pour :
Fonctionnement : + 728.75 € Investissement : + 248.49 €

Budget Primitif 2026 : Fonctionnement : + 843.75 €
Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 5 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Approuve à 5 voix pour, l'affectation des résultats 2025 pour le budget du CCAS.

3 - Vote du budget de la régie autonome du cinéma :

Compte administratif 2025 : Fonctionnement : + 26 686.30 €
Investissement : 0 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la régie autonome du cinéma concernant l'année 2025, à 10 voix pour :

Fonctionnement : + 26 686.30 € Investissement : 0 €

Budget Primitif 2026 : Fonctionnement : + 141 586.30 €
Investissement : 0 €

Approuvé à 10 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Approuve à 10 voix pour, l'affectation des résultats 2025 pour le budget de la régie autonome du cinéma.

4 - Vote du budget du lotissement :

Compte administratif 2025 : Fonctionnement : 0.00 €
Investissement : 0.00 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la commune concernant l'année 2025, à 10 voix pour :

Fonctionnement : 0.00 € Investissement : 0.00 €

Budget Primitif 2026 : Fonctionnement : + 283 960.28 €
Investissement : + 278 460.28 €

Approuvé à 10 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Approuve à 10 voix pour, l'affectation des résultats 2025 pour le budget du lotissement.

5 - Vote du budget de la commune :

Compte administratif 2025 : Fonctionnement : + 186 312.12 €
Investissement : + 390 964.18 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la commune concernant l'année 2025, à 10 voix pour :

Fonctionnement : + 186 312.12 € Investissement : + 390 964.18 €

Budget Primitif 2026 : Fonctionnement : + 2 397 644.24 €
Investissement : + 798 481.32 €

Approuvé à 10 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Approuve à 10 voix pour, l'affectation des résultats 2025 pour le budget de la commune.

6 – Participation budget cinéma pour 2026 :

Le Conseil Municipal, décide de verser 55 700 € du budget communal au budget cinéma pour l'année 2026.

Vote : 10 voix pour.

7 – Désignation élu et délégué agent représentant la collectivité au CNAS.

Désignation des nouveaux membres : 1 délégué élu et 1 délégué agent représentant la collectivité au sein du CNAS.

Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation des nouveaux membres délégués concernant l'adhésion de prestations sociales pour le personnel de la commune de St Jean d'Arves.

Après en avoir délibéré et afin de satisfaire aux obligations légales,

Le Conseil Municipal décide :

- De désigner parmi les élus :

Nom : ARLAUD

Prénom : Marielle

membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter :
la Commune de St Jean d'Arves au sein du CNAS.

- De désigner parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS :

Nom : COUVREUR

Prénom : Caroline

Membre délégué agent au sein du CNAS.

Vote : 10 voix pour.

8 – Devis Société EMC pour le chapiteau pour l'été 2026.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Société EMC concernant la location du chapiteau du 14 juillet 2026 au 31 août 2026.

Le montant de ce devis s'élève à 3 850.00 € HT, soit 4 620.00 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société EMC pour 3 850.00 € HT, soit 4 620.00 € TTC.

Vote : 10 voix pour.

9 - Devis Société ARVELEC pour les détecteurs des lampes à la salle polyvalente.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Société ARVELEC pour les détecteurs des lampes à la salle polyvalente.

Le montant de ce devis s'élève à 470.50 € HT soit 564.60 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société ARVELEC pour 470.50 € HT soit 564.60 € TTC.

Vote : 10 voix pour.

10 – Election d'un représentant au Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L5711-1 ;

Vu la délibération n°CS 4-3-2025 en date du 5 novembre 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de la Savoie (SDES73) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat ;

Vu les statuts du Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie qui devraient être publiés par arrêté préfectoral début 2026 ;

Considérant que le SDES, lors de la réunion du comité syndical du 5 novembre 2025, a approuvé une modification statutaire qui a modifié la procédure de désignation des représentants des collectivités au sein de ses instances ;

Considérant qu'il convient d'élire, conformément à l'article 22 des statuts du SDES, un délégué qui participera aux élections organisées au sein de chacun des collèges pour élire, en leur sein, les délégués siégeant au comité syndical du SDES ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'élection.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal élisent Monsieur SOL Sébastien en tant que délégué pour siéger au sein du collège Maurienne du SDES.

Vote : 10 voix pour.

11 – Proposition exposition itinérante officielle du Tour de France.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de Monsieur Poignant relatif à l'exposition itinérante officielle du Tour de France.

Le montant de cette opération s'élève à 5 600 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré refuse ce projet.

Vote : 10 voix contre cette proposition.

12 – Devis Société ALLIX pour les aménagements intérieurs du local tennis.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Société ALLIX concernant les aménagements intérieurs du local tennis.

Le montant de ce devis s'élève à 2 660 € net.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis de la Société ALLIX pour 2 660 € net.

Vote : 9 voix pour. Monsieur Hustache Maurice ne prend pas part au vote.

13 – Demande de déplacement et suppression de boîtes aux lettres jaunes de la Poste sur la commune.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de la responsable équipe 1 de la Poste à Hermillon, qui souhaite soumettre deux propositions de la factrice de Saint Jean d'Arves.

Ces propositions concernent la boîte aux lettres du Poingt et celle des Chambons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les boîtes aux lettres en l'état. Aucune suppression n'est envisageable pour le moment, afin de garantir le service aux usagers.

Vote : 10 voix contre cette proposition.

Un complément va être annoté en réponse à ce mail : afin de garantir la sécurité de votre agent lors de sa tournée en zone montagne, notamment face aux contraintes liées aux conditions climatiques hivernales, il semble important de mettre à disposition de vos agents des véhicules adaptés à ce type d'environnement.

14 – Participation à la fête « les brebis en sortie » avec le Syndicat Départemental des éleveurs de moutons de la Savoie.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande du Syndicat Départemental des éleveurs de moutons de la Savoie pour une participation financière pour la fête « les brebis en sortie ».

Le Conseil Municipal décide de donner 100 € pour cette fête.

Vote : 10 voix pour.

Questions diverses :

- Réunion de travail élus tous les 15 jours.
- Centre équestre.
- Dossier CAF / PMI à faire pour l'étage de la halte-garderie.

Séance levée à 20h50.

Madame le Maire
ARLAUD Marielle



HUSTACHE Maurice
Secrétaire de séance

Publié et affiché le 18 juin 2026.